



LE CRI DE DETRESSE DES SALARIE.ES D'ALYNEA

Je suis travailleuse sociale au Samu social, on me demande d'aller voir des personnes à la rue à qui j'ai de moins en moins de solutions à leur proposer. Tous les jours, je donne des couvertures à des hommes, des femmes et des enfants à qui je dis, « ***vous devez attendre 2 ans pour un hébergement*** », et encore, je ne parle **QUE de celles et ceux qui ont la nationalité française ou sont en situation régulière**. Pour les autres, je leur dis **d'attendre six ans**.

Tous les jours **je rencontre des hommes et des femmes malades**, qui ont besoin d'une place en lit médicalisé (LHSS). Je leur dis d'attendre six mois et de rester dehors avec leurs infections qui s'aggravent.

Sans compter **les hommes, femmes et enfants qui se font expulser de leur squat et que nous retrouvons à la rue**.

A QUOI JE SERS selon la DDETS ?

A donner des couvertures et de l'eau, surtout en période de canicule.

La DDETS pense peut-être qu'une couverture et une bouteille d'eau par-ci par-là évite les morts à la rue.

Scoop : les gens meurent quand même. Et c'est d'abord à cause du manque d'hébergement.

Je suis travailleuse sociale en CHU, on me demande désormais, d'accompagner les hommes, femmes et enfants sur trois mois maximum. Après, on veut que je leur dise de retourner à la rue et on me demandera de faire la même chose avec la prochaine famille accueillie au CHU.

On me demande d'accompagner des hommes et des femmes qui n'ont aucune perspective pour travailler, car la préfecture décide de ne pas les régulariser. Tous les jours j'accompagne ces hommes et femmes qui doivent se battre pour justifier de leur présence en France.

On me demande de faire des notes sociales contenant des informations confidentielles sur la santé et sur la situation administrative des personnes, allant à l'encontre du secret professionnel et du secret médical. A tout moment, la DDETS pourrait se servir de ces informations pour justifier d'une fin de prise en charge.

Est-ce que la DDETS a conscience **de l'absurdité du système** qu'elle met en place ? Elle prône la flexibilité dans l'hébergement. Depuis quand avoir un toit pour trois mois maximum permet de se reposer, chercher un travail, se soigner, assurer la scolarisation des enfants ?

Mobilisons-nous le 8 octobre place Carnot à 18h avec nos collègues du secteur de l'hébergement, de la protection de l'enfance et du handicap, pour demander une prise en compte de nos conditions de travail. Ne pas respecter les hommes, femmes et enfants que nous accompagnons, c'est aussi ne pas nous respecter. C'est mettre en place un système où le sens de notre travail est bafoué. C'est créer des arrêts maladie et des postes vacants. Nous demandons une augmentation du budget dans le secteur de tout le social et le médico-social.